

Traitement des demandes par le service qualité du LNE

Réception de la réclamation

Nous accusons réception de la réclamation

Nous pré-analysons son contenu

Nous l'enregistrons dans notre système qualité selon sa nature et sa criticité



Examen et traitement de la réclamation

Nous la transmettons à l'activité concernée

Nous étudions l'objet de la réclamation afin de d'infirmer ou de confirmer notre responsabilité

Dans l'affirmative, nous vous proposons des actions à mener et vous les communiquons

Nous menons les actions adaptées aux causes, à l'étendue et aux conséquences



Réponse à la réclamation

Nous vous rendons les conclusions après vérification des actions menées

Nous soldons la réclamation et restons en contact